

SYNDICAT DES VILLES ET COMMUNES LUXEMBOURGEOISES

Le Syvicol tient son plan d'action

Écrit par Julien Carette

Publié Le 26.11.2021 • Édité à 07:22



Ce vendredi, le Syvicol organisait les festivités de son 35e anniversaire, mais aussi des 70 ans des premiers pas de la coopération institutionnalisée entre communes. (Photo: Maison Moderne)



Écoutez cet article

0:00 / 3:58 1X


Le Syvicol a présenté son plan d'action pour les années à venir. Une manière d'impliquer davantage les communes dans ses activités. Tout en continuant, sur le côté, à pousser pour être encore plus consulté pour les projets de loi concernant ces communes.

Voici un peu plus d'un an, fin octobre 2020, le Syvicol expliquait vouloir évoluer et redéfinir son champ d'action, ou plutôt adapter celui-ci. Coller davantage à notre époque, en d'autres termes.

Le Syndicat des villes et communes luxembourgeoises venait alors de réaliser (en juin et juillet 2020) un grand sondage d'opinion en ligne auprès de 1.200 élus locaux (avec un taux de réponse situé à 35,5%, mais au moins un élu dans chacune des 102 communes luxembourgeoises). Il s'en était ensuivi, en mars 2021, cinq ateliers interactifs locaux qui avaient, à nouveau, permis de prendre la température auprès de 120 élus.

De ces grandes consultations est sorti un plan d'action pour le futur que le Syvicol a présenté ce vendredi, en marge des festivités pour son 35^e anniversaire, mais aussi pour les 70 ans des premiers pas de la coopération institutionnalisée entre communes.

37 mesures

Lorsqu'on demande à  Émile Eicher (CSV), bourgmestre de Clervaux et président du Syvicol, ses priorités liées à ce plan d'action, ce dernier évoque: «Une meilleure communication à l'égard des élus, voilà notre priorité numéro 1. Et, en deuxième lieu, la formation.»

Deux des grands axes d'un plan qui énumère une série de 37 mesures tentant de répondre aux attentes des différents élus. Des mesures, classées par priorité, qui ont été regroupées en sous-catégories, suivant:

- qu'elles étaient déjà mises en place mais devaient être maintenues, voire renforcées;
- qu'elles devaient être mises en œuvre à court terme;
- qu'elles font partie de mesures à moyen et long terme.

Le coût de ce plan d'action n'a pas été chiffré, mais il devrait être accompagné de nouveaux engagements au niveau du personnel. «Une personne par année sur les cinq ans qui viennent. Pour réaliser tout ce qui est prévu, cela me paraît le minimum», sourit Émile Eicher. Si le Syvicol est pratiquement exclusivement financé par les communes, son président évoque aussi la possibilité de peut-être trouver à

l'avenir d'autres sources de financement. «Au niveau européen ou international. Il reste des portes à ouvrir», glisse-t-il, sans en dire beaucoup plus.

Être encore davantage consulté par le gouvernement

En attendant, au niveau des effectifs actuels du syndicat, il y a un secteur en forte croissance ces deux ou trois dernières années, celui des agents qui assurent le suivi des dossiers parlementaires et la rédaction des avis. Logique, puisque  Xavier Bettel (DP), le Premier ministre, avait, par une circulaire du 21 juin 2019, invité ses ministres à consulter le syndicat sur tous les projets de loi ou de règlement concernant les communes.

D'une petite dizaine d'avis formulés en 2019, on est ainsi passés à 30 en 2020. Et Émile Eicher avançait ce vendredi le chiffre de 48 pour 2021.

«Cela marche très bien avec certains ministères. Moins avec d'autres», expliquait-il. «Ce qu'il faut, c'est être consulté en amont du projet de loi (17% des avis adoptés par le Syvicol reposent sur des autosaisines après avoir pris connaissance des dossiers, ndlr). De manière à avoir un véritable échange. C'est parfois bon pour un fonctionnaire de savoir comment la décision qu'il prend va se matérialiser dans la vie quotidienne d'une commune, ou plus simplement de la population.»

Mais le Syvicol souhaiterait que sa voix, ou plutôt celle de ceux qu'il représente, prenne plus de poids encore. «On voudrait qu'il y ait une obligation de consultation. Comme cela existe, par exemple, en Autriche. Le Premier ministre nous a dit, en avril dernier, nous soutenir dans cette approche. La possibilité existe que cela soit inscrit dans la refonte de la loi communale actuellement en cours.»

Syvicol Emile Eicher Xavier Bettel Premier ministre
